

Charles Akande, rédacteur

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Les membres fixent le 30 novembre comme nouveau délai pour l'ordre du jour de la CM8

Le président du Conseil général, l'ambassadeur du Nigeria, M. Yonov Frederick Agah, a convoqué une réunion informelle du Conseil général le 24 novembre afin de faire pour l'ensemble des membres le point sur l'état d'avancement de l'ordre du jour de la 8^e Conférence ministérielle (CM8). « Vu que de l'avis général la huitième Conférence ministérielle ne va pas être une réunion de négociation, et qu'il est nécessaire d'assurer une préparation adéquate pour vos Ministres, il nous faut faire le point pour savoir où nous en sommes suffisamment tôt avant la Conférence ministérielle », a déclaré M. Agah.

Il a poursuivi en faisant rapport de ses consultations sur l'importance du système commercial multilatéral (SCM) et de l'OMC, affirmant qu'il sentait que les points de vue convergeaient sur la nécessité de renforcer le SCM et de rendre l'organisation plus sensible aux besoins des membres, particulièrement à cette époque de crise économique mondiale. Les membres sont également convenus de réaffirmer l'importance de l'OMC pour tenir le protectionnisme en échec.

On pense que l'on est déjà parvenu à un consensus sur des enjeux tels la non-violation des ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce) et le cybercommerce. Les délégués soutiennent également les efforts déployés pour faciliter l'accession des PMA à l'OMC. Cependant, M. Agah reste circonspect et décrit tous les éléments dont il a fait rapport comme du « travail en cours ».

« Ils représentent un niveau minimal possible de convergence, mais nous ne pouvons pas à l'évidence affirmer qu'ils sont déjà convenus », a poursuivi l'ambassadeur nigérian, ajoutant que ses consultations ont indiqué que « la convergence devient plus floue à mesure que le niveau de spécificité augmente ».

En fait, les membres souhaitent tous voir les trois piliers en détail – l'importance du système commercial multilatéral et l'OMC; le Commerce et le Développement et le Programme de Doha pour le développement, qui relève de la responsabilité du directeur général – avant de pouvoir accorder leur plein soutien. Les fonctionnaires déclarent que le reste des points pour l'ordre du jour de la CM8 sont toujours à l'étude, en l'occurrence la proposition des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires, la proposition de l'Australie au sujet des accords commerciaux régionaux, la restriction des exportations de l'UE pour le Programme alimentaire mondial ou la proposition de statu quo pour les tarifs, pour n'en nommer que quelques-uns.

On perçoit un désir authentique de s'entendre sur l'ordre du jour de la CM8, a déclaré un fonctionnaire. Cependant, cette réunion informelle avait pour objet de clarifier où se situent les membres, car le processus que l'on suit actuellement pour élaborer l'ordre du jour de la ministérielle dure depuis un certain temps, et a même dépassé le délai de départ du 2 novembre.

Par conséquent, les membres sont convenus de fixer la réunion du Conseil général du 30 novembre comme le délai de facto pour s'entendre sur les points restants, afin qu'il ne reste pas de surprise pour les ministres lors de la conférence du mois prochain. « Pour de nombreuses délégations, cela signifie la réunion du Conseil général du 30 novembre. Selon elles, ce sera le niveau de convergence que nous aurons atteint d'ici là sur les éléments des orientations politiques dans les trois domaines — aspects systémiques, développement et PDD — qui sera transmis aux Ministres pour approbation. Cela serait conforme au principe qui veut qu'il n'y ait « pas de surprise », a dit M. Agah.

Un autre élément qui a également recueilli beaucoup de soutien est l'idée de faire émettre une déclaration par le président au lieu de la déclaration (qui a trait à une négociation) qui doit être émise à la fin de la CM8, principalement parce qu'il ne reste pas beaucoup de temps pour négocier avant le début de la Conférence ministérielle.



La déclaration du président de la CM8 sera probablement divisée en deux parties, en l'occurrence les éléments au sujet desquels les membres sont parvenus à un consensus (qu'ils cloront avant le 30 novembre) et le résumé du président de la CM8 des principaux points qu'il aura entendus lors des délibérations des ministres.

Les membres ont généralement accepté la proposition de M. Agah de fixer le 30 novembre comme délai pour les derniers points de l'ordre du jour de la CM8 et de faire diffuser une déclaration par le président à la fin de la Conférence ministérielle.

Les pourparlers sur l'AMC sont en péril

L'espoir de parvenir à une entente sur l'Accord sur les marchés publics (AMP) est menacé à l'heure actuelle parce que les États-Unis et l'UE ne parviennent pas à s'entendre sur le sujet.

« Je dois dire en toute honnêteté que nous avons subi quelques revers ». « L'équilibre d'ensemble entre les trois principales parties de cet accord est toujours quelque chose qu'elles cherchent à atteindre. J'ai eu l'impression, plusieurs fois au cours du passé récent, que les parties étaient très près de trouver cet équilibre global, mais le cherchent toujours », a déclaré le président de l'AMP, M. Nicolas Niggli.

M. Niggli a déclaré le 15 novembre, après des négociations de l'AMP qui se sont tenues au niveau des chefs des délégations, que les parties impliquées dans l'accord plurilatéral étaient « très proches » de conclure les négociations d'un nouvel accord qui signifierait un élargissement de la couverture, un accroissement de l'accès aux marchés et des disciplines plus efficaces. À ce moment, l'UE a avisé les membres qu'elle était « très proche » de conclure un accord avec les États-Unis, et que les deux gouvernements étaient en contact quotidiennement pour délibérer des modalités définitives.

Cependant, des sources ont déclaré que le problème semble provenir des divergences entre les États-Unis et l'UE au sujet du retrait de la Géorgie de la liste des États américains qui sont censés respecter la réglementation de l'AMP. On tient de bonne source que l'ambassadeur des États-Unis, M. Michael Punke, a déclaré à ses collègues négociateurs qu'il était peu probable que son pays fasse des offres supplémentaires, ce qui a fait naître des craintes que les progrès réalisés au cours des quelques dernières années soient effacés. On pense qu'un accord conclu entre les trois principaux acteurs de ces négociations, en l'occurrence les États-Unis, l'UE et le Japon, pavera la voie vers un accord global sur l'AMP d'ici la CM8.

Le président a déclaré qu'il a reporté la prochaine réunion de l'AMC à la semaine du 5 décembre afin de donner à l'UE, aux États-Unis et au Japon plus de temps pour régler leurs divergences.

Prochains événements

- Conseil général de l'OMC, 30 novembre - 1^{er} décembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 21-22 mars, 20-21 juin, 26-27 septembre 2012

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter :

www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

